



Petite enfance

DOSSIER

Consciente des besoins des familles en matière d'accueil des plus jeunes enfants, la ville n'a de cesse de trouver des solutions appropriées : mise en place de modes de gardes diversifiés, horaires plus souples... Son objectif : favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en permettant aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Un dispositif qui offre une couverture de plus de 95% des besoins tous modes d'accueil confondus.

L'offre de la ville s'adapte à l'évolution des modes de vie et s'articule autour de **4** axes forts.



UNE DIVERSITÉ DANS LES MODES D'ACCUEIL ET LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

3 crèches collectives, 4 multi-accueils, 1 crèche familiale, 1 relais assistantes maternelles (RAM), 1 lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), 1 antenne de la Protection Maternelle Infantile (PMI), 1 association de garde d'enfants au domicile des parents (BEBEDOM), 1 micro-crèche privée, 1 crèche d'entreprise.



DES VALEURS COMMUNES DÉCLINÉES DANS CHACUNE DES STRUCTURES

Apprentissage de l'autonomie, respect du rythme de chaque enfant.



DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS DANS CHAQUE MÉTIER

- Une centaine de professionnels travaillent dans le secteur de la Petite Enfance : puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents polyvalents, assistantes maternelles, lingères, cuisiniers, psychologues, médecin, agents administratifs.
- Ils suivent des formations régulièrement : communication non verbale, nettoyer sans polluer, racontetapis, observation, motricité libre...



UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines, Conseil Départemental des Yvelines, différents services municipaux (enfance, scolaire, culture, sports, social...), résidence Renaissance, Espace André Joly,





■ CHIFFRES CLÉS

- 248 places d'accueil municipal (500 enfants accueillis par an)
- 211 places d'accueil chez les assistantes maternelles agréées indépendantes
- 20 enfants accueillis à domicile avec des auxiliaires parentales
- 11 enfants accueillis à la crèche KOTKOT

Une couverture de plus de **95%** des besoins tous modes d'accueil confondus (50% en municipal)

association Lire et Faire Lire, Bibliothèque jeunesse, écoles, CAMSP de Versailles (accueil d'enfants en situation de handicap), association Stuart mill (accueil d'enfants en situation d'urgence)...

UNE COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Réunie environ 5 fois par an, elle est constituée du maire-adjoint délégué à la Petite Enfance, de la direction du service Petite enfance, des directions de tous les établissements d'accueil de la ville, de la responsable du Relais Assistantes Maternelles, des représentantes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE PLACES OBJECTIFS

- Numéro d'ordre d'inscription sur liste d'attente
- Établissement(s) demandé(s) (8 choix possibles par ordre de préférence)
- Âge de l'enfant (normes, groupe homogène)
- Marche
- Date de début d'accueil souhaitée
- Places d'urgence

